

Yvré-le-Pôlin

Marie-louise Gendron-Ainé a reçu la médaille des Justes



La salle annexe était comble, dimanche dernier, pour la remise de la médaille des Justes à Marie-louise Gendron-Ainé.

Une salle annexe comble, dimanche dernier, pour la remise de la médaille des Justes à Marie-louise Gendron-Ainé, par Assaf-Assaraf, consul général d'Israël en France. En présence d'Elisabeth Allaire, préfète de la Sarthe et de nombreuses personnalités et amis, qui ont tenu à témoigner leur reconnaissance à celle qui a eu le courage de cacher des enfants juifs durant la Seconde guerre mondiale.

En exploitant leur petite ferme au lieu-dit « le Courant », à Requeil, les époux Gendron auraient pu passer cette période tranquillement. Mais lorsque le mercredi 23 février 1944, la carriole de M. Landeau s'arrête dans la cour, la conscience, le grand cœur de Marie-Louise sont les plus forts. Seuls Alfred et Léon Rosenblat, 12 et 10 ans, descendent. Émue par la présence d'un troisième garçon, Bernard Akieman, Marie-Louise décide de recueillir les trois enfants. Il y aura désormais et encore à ce jour, le grand - Bernard - et le - petit Bernard -, car les liens de fraternité ne se sont jamais éteints. Il suffit pour cela de les écouter évoquer les histoires avec la chèvre - Blanchette -, la vache - Castille -, les jeux dans la campagne, les frayeurs, dans une période marquée par les privations, se souvenant encore de l'odeur du pain cuit dans le four, du goût des fromages blancs accrochés aux poutres, des œufs du poulailler et des civets de lapins braconnés... Autant de souvenirs évoqués qui n'auraient peut-être pas pu l'être sans l'action des Gendron.



Elisabeth Allaire, préfète, a tenu à souligner les actions de courage de Français durant l'occupation nazie.

médaille aura été l'intervention d'Elisabeth Allaire, qui, tout en rappelant le courage de Marie-Louise Gendron, s'est également attardée sur ces périodes noires de notre histoire, et appelé les peuples du monde entier à faire la paix : « Nous souvenant de millions de morts sans sépulture et en contrepoint de l'inhumanité des bourreaux, notre devoir est d'évoquer ce passé, de l'interroger. Face à ces pages tragiques et par

goût d'un certain confort intellectuel, l'envie serait grande d'avoir une mémoire par trop sélective. Celle-ci ne retiendrait que l'héroïsme de la Résistance, de la France-Libre, oubliant la réalité d'un régime de collaboration de Vichy. S'il y eut des dénonciateurs, des prédateurs de biens juifs, il y eut aussi des femmes, des hommes qui prirent délibérément des risques pour soustraire des In-

nocents aux persécutions, n'attendant rien en retour. »

Elisabeth Allaire devait également ajouter quelques mots sur le conflit irakien : « La France n'a pas voulu cette guerre, mais nul ne peut affirmer que ce conflit aura ou non des répercussions en France. Et se battre contre la guerre, c'est comme l'a fait Mme Gendron, se battre contre le racisme et pour la tolérance. »

Un plaidoyer pour la paix

Le temps fort de cette remise de